

LA LETTRE #12 - DECEMBRE 2022









La grippe n'a pas disparu et reste imprévisible!

La grippe saisonnière fait son grand retour! Ce n'est pas parce qu'ils ont très peu circulé l'hiver dernier, en raison notamment des mesures de contrôle de l'épidémie de Covid-19 (gestes barrières, confinement) que les virus grippaux ne circuleront pas cette année.

La grippe touche chaque hiver entre 2 et 6 millions de personnes. Elle peut entrainer des complications graves chez les personnes âgées ou fragiles: 65 ans et plus, personnes atteintes de maladie chronique, femmes enceintes.

Protégez-vous, vaccinez-vous contre la grippe. La vaccination est le moyen le plus sûr de réduire le risque de complications graves et d'hospitalisation.

Pour en savoir plus : www.ameli.fr/grippe

L'Assurance Maladie prend en charge à 100% le vaccin des personnes éligibles à la vaccination.

Lorsqu'un rappel de vaccination Covid-19 est recommandé les deux vaccinations, grippe et Covid -19, peuvent être réalisées en même temps.

BESOIN D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE ?

Gagnez du temps avec <u>votre compte ameli</u> : dans la rubrique *Mes démarches > Faire une* demande de Complémentaire santé solidaire. Facile, votre demande est maintenant simplifiée grâce à la déclaration automatique de vos ressources.



Pour savoir si vous êtes éligible consultez le <u>simulateur de droits</u> en ligne sur ameli.fr

Vous n'avez pas encore de compte ameli ? <u>Créez-le dès maintenant</u> sur <u>ameli.fr</u>! Cliquez sur Compte ameli, puis sur Je crée mon compte et laissez-vous guider.

Vous pouvez aussi télécharger l'application ameli, l'Assurance Maladie







Flashez le QR code pour accéder à ameli.fr



